

Blois, le 9 mai 2022

LE DÉPARTEMENT RÉCOMPENSE LA COMPÉTENCE ET LE DÉVOUEMENT DE SES AGENTS

Lundi 9 mai, au terme de la commission permanente, Philippe Gouet, président du conseil départemental, et les élus départementaux, ont remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 20 agents, la médaille d'honneur du travail à 2 agents ainsi que la médaille départementale à 13 retraités de la collectivité. Ces décorations constituent une reconnaissance officielle des services rendus à l'administration départementale et de l'engagement de ses agents.

Vingt agents ont reçu la médaille d'honneur régionale départementale et communale.

- Échelon « argent » pour 20 années d'activités :
 - Bénédicte Andry, de la Maison départementale de la cohésion sociale de Vendôme,
 - Gwladys Barais, de la direction de la communication,
 - Jean-Luc Bienvenu, de la division des routes Sud,
 - Alexandre Blondeau, du pôle maintenance du parc routier,
 - Jean-Yves Bourguignon, de la division des routes Sud,
 - Ingrid Carré, de la direction enfance famille,
 - Angélique Cormier, du service formation et évolution professionnelle,
 - Anne Delaboissière, de la mission accès aux droits des personnes handicapées,
 - Catherine Delaunay, du pôle sports & animations.
- Échelon « vermeil » (30 années d'activités) :
 - Valérie Bornech, du service habitat,
 - Sylvie Castille, du collège *Joachim du Bellay* de Montrichard Val de Cher,
 - Patricia Cherouvrier, de la direction des ressources humaines,
 - Pascal Chevereau, du collège *Clément Janequin* de Montoire-sur-le-Loir,
 - Laurent Debret, du collège *Les Pressigny* de Selles-sur-Cher,
 - Dominique Devanne-Haudebert, de la Maison départementale de la cohésion sociale de Vendôme.
- Échelon « or » (35 ans d'activité) :
 - Eric Amiot, de la division des routes Nord,
 - Thierry Bataille, du pôle travaux, du parc routier,
 - Pascale Bosseray, du service qualité de l'eau,
 - Valérie Caro, du service des archives contemporaines et foncières,
 - Sylvie Chauveau, de la direction culture, jeunesse, lecture publique et sports.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Créées en 1945, ces médailles sont décernées et accompagnées d'un courrier ainsi qu'un diplôme signés du Préfet de Loir-et-Cher.

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est une des rares médailles civiles pour laquelle les règlements autorisent le port du ruban ou de la rosette à la boutonnière.

Deux agents ont reçu la médaille d'honneur du travail :

- Échelon « Vermeil » pour 30 ans d'activités :
 - Martial Drieu, de la direction enfance famille,
- Échelon « Or » pour 35 ans d'activités :
 - Marie-José Guffroy, de la direction enfance famille.

La médaille du travail est une distinction honorifique qui a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification.

Treize agents retraités du département ont également été récompensés.

- Juan-José Andujar ;
- Pascal Chevareau ;
- Jean-Marc Galliez ;
- Gilles Huguet ;
- Dominique Legout ;
- Loïc Martineau ;
- Patricia Teyssier ;
- Rabiha Meddah ;
- Chantal Boulet ;
- Corinne Lemesle ;
- Agnès Renault ;
- Patricia L'Heveder ;
- Marie-Thérèse Malard.

« Cette reconnaissance, devant l'assemblée des élus, traduit non seulement la récompense de la qualité du travail réalisé au quotidien par les agents de notre collectivité mais conforte également le sens de notre engagement et le sentiment de participer à une aventure commune. » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.